

# Marché du travail: ce que la France pourrait apprendre de la Suisse

## OPINION

Le marché suisse du travail est un succès story: le chômage est bas, les salaires élevés, les places de travail augmentent sans cesse et les travailleurs étrangers, plus nombreux chaque année, s'intègrent.

Le taux de chômage de la Suisse est de 3,6%. Celui des jeunes de moins de 25 ans de 3,4% (contre 25% en France et 19% dans la zone UE). En Suisse, le chômage de longue durée est faible, puisque 85% des chômeurs retrouvent un nouvel emploi en moins d'un an. Durant les dix dernières années, malgré la crise des «subprime», la Suisse a créé 600 000 emplois, soit une augmentation de 16%.

1,5 million d'étrangers travaillent en Suisse sur un total de quelque 5 millions de personnes actives. Plus de 300 000 frontaliers (dont quelque 165 000 Français) franchissent tous les jours la frontière pour rejoindre leur employeur helvétique. Enfin, last but not least, l'économie suisse rémunère très bien ses salariés. Le salaire médian est de 6200 francs suisses (soit 5670 euros). Seul 15% des salariés à plein-temps gagnent moins de 4000 francs suisses (soit 3670 euros). Quelles sont les clés de ce succès?

D'abord, une excellente formation de base. Si près d'un tiers des jeunes suit une formation universitaire ou équivalente, les deux autres tiers accomplissent un apprentissage. Ils bénéficient d'une formation duale, pratique en entreprise et théorique en école. Les compétences acquises sont concrètes, opérationnelles et prisées des employeurs, favorisant ainsi une transition optimale entre la fin de l'apprentissage et le premier emploi.

Ensuite, un droit du travail libéral. En Suisse, engager une collaboratrice ou un collaborateur est simple et rapide. Mettre fin aux rela-

tions contractuelles (de la part de l'employeur ou de l'employé) l'est tout autant: un contrat de travail peut être rompu dans les sept jours durant le mois de la période d'essai; avec un délai de dédit de un à trois mois par la suite, en fonction de la durée du lien contractuel. Des conventions collectives ou des contrats individuels peuvent bien entendu prévoir des périodes de résiliation plus longues. Un employeur décide par ailleurs en toute liberté

s'il engage un Suisse ou un ressortissant de l'Union européenne; s'il engage en CDI, en CDD ou par l'intermédiaire d'une entreprise de location de services.

Enfin, une grande capacité d'innovation. Selon l'Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle, la Suisse est depuis plusieurs années sur le podium des pays les plus innovateurs du monde. Cette vertu permet aux entreprises suisses d'écouler leurs produits dans le monde entier auprès de clients disposés à ouvrir largement leur

porte-monnaie pour bénéficier de biens sophistiqués et technologiquement avancés. Créativité et compétitivité contribuent ainsi à la croissance et à la prospérité de l'économie suisse.

Comparaison n'est pas raison. L'histoire économique suisse, la structure de son économie... sont très différentes des réalités hexagonales. Il n'en demeure pas moins trois constatations fondamentales.

Premièrement, dans une économie globalisée, la croissance économique et la création d'emplois ne se promouvent pas par décret gouvernemental. Seules les économies compétitives au niveau international, les entreprises créatives et innovatrices connaissent le succès. Et seul ce succès permet de dégager

des bénéfices, d'investir, de croître et de générer de l'emploi et de l'embauche.

Deuxièmement, un chef d'entreprise sachant qu'il pourra licencier en cas de difficultés est un chef d'entreprise qui n'hésite pas à recruter de nouveaux collaborateurs et à augmenter ses effectifs. C'est ce mécanisme qui génère de l'insertion et qui permet de diminuer le chômage. C'est donc bien un code du travail libéral qui stimule l'emploi et non des bases légales empêchant les licenciements. De telles règles ne font que protéger les personnes déjà en emploi. Elles tuent par contre l'embauche et la création de nouvelles places de travail. La crainte de voir un employeur licencier à tout va est une chimère: dans toute entreprise, l'employeur a autant besoin des compétences de ses collaborateurs que ses collaborateurs ont besoin de lui. Employeurs et employés ont donc bien des intérêts intimement communs et non des intérêts antinomiques et antagonistes.

Troisièmement, dans une économie compétitive et dans une ère de progrès technologique galopant où les connaissances deviennent rapidement obsolètes, la formation – de base et permanente – est l'enjeu fondamental de toute politique économique. Assurer une formation de qualité au plus grand nombre, faire en sorte que la formation soit un vecteur d'intégration sociale, politique et économique, que la formation soit un outil d'optimisation des chances sur le marché du travail est la mère des batailles.

Ce sont les individus bien formés pour affronter le marché du travail qui sont les hommes libres du XXIe siècle. Et non ceux qui pensent pouvoir se reposer sur des protections légales. ■

ROGER PICCAND ANCIEN CHEF DU SERVICE DE L'EMPLOI DU CANTON DE VAUD



# Le français en Suisse alémanique

## OPINION

On s'était habitué à toutes sortes de réactions épidermiques voire polémiques à chaque décision touchant à l'enseignement du français en Suisse alémanique. Jusqu'à cet éditorial paru le 2 avril dans *Le Temps*, «Un problème des langues en Suisse? S'il existe, il est romand», d'où il ressort que si la Thurgovie renonce à l'enseignement du français à l'école primaire, ce n'est finalement pas un drame... Car cet abandon ne menacerait pas la cohésion nationale. Et l'auteur de nous promettre qu'il n'y aurait là que matière à proroger un «mythe fallacieux» d'une Suisse dont «chaque citoyen parlerait les autres langues nationales avec aisance, grâce à l'école». Il s'agit là d'un mythe très éloigné des objectifs modestes d'un enseignement des langues censé ouvrir au plus grand nombre un chemin vers la langue et la culture de l'autre.

Or cette prise de position mérite de nous inquiéter, car elle est bien le signe d'une démission, d'un repli sur soi de la minorité francophone ou du moins de certaines de ses élites qui s'éloignent de l'idée d'une compréhension mutuelle à laquelle minorité et majorité ont à contribuer. Et qui feignent d'oublier que c'est sur cette solidarité que se fonde la *Willensnation* qu'est la Suisse.

Pour mieux comprendre la portée de la décision thurgovienne, il faut la contextualiser. L'importance croissante de l'anglais constitue un défi pour la Confédération, qui se doit de promouvoir les langues nationales sans pour autant entraver l'apprentissage de l'anglais. Afin d'éviter d'avoir à décider par quelle langue commencer l'apprentissage scolaire des langues étrangères, la CDIP, avait formulé en 2004 un «compromis helvétique»: tous les enfants apprendront au cours de leur scolarité obligatoire deux langues étrangères et ce dès l'école primaire. Le choix de la première langue à enseigner revient donc aux cantons. Or après avoir fait passer l'idée que l'anglais doit être la première langue étrangère, on tente actuelle-

ment de repousser le français au niveau secondaire. La prochaine étape consistera probablement à le déclarer comme facultatif.

Les heures d'enseignement investies au primaire importent plus que les adversaires de l'enseignement de deux langues au primaire ne le prétendent. Affirmer que tous les élèves du secondaire seraient en mesure de rattraper facilement le terrain perdu est en effet contredit par les résultats de l'étude (2016) sur l'enseignement des langues étrangères dans les six cantons de la Suisse centrale, commandi-

## La prise de position du «Temps» mérite de nous inquiéter, car elle est le signe d'une démission

tée par la Conférence des directeurs de l'instruction publique de la Suisse centrale. Le canton de Zoug, où le français est enseigné à partir de la cinquième classe avec une dotation horaire supérieure aux autres cantons, présente les meilleurs résultats. En revanche, dans le canton d'Uri, où le français n'est introduit qu'à partir du secondaire, les scores sont nettement plus faibles.

Certes, l'étude ne met pas en avant que des faits positifs: les objectifs prévus pour la neuvième classe (HarmoS 11) ne sont atteints en français que par une faible minorité des élèves. Mais elle montre aussi que la majorité des élèves zougais sont, en huitième année, capables de comprendre un bref article de journal ou de décrire leurs intérêts dans un courriel. Fait encore plus encourageant – qui contredit la thèse des opposants – l'enquête confirme que la majorité des élèves, y compris ceux qui parlent une autre langue dans le cadre familial, ne se sent nullement dépassée

par l'apprentissage de deux langues étrangères au primaire.

Il est vrai que du côté des élèves romands, la tâche est rendue ardue du fait du dialecte alémanique. Pourquoi devraient-ils apprendre le *Hochdeutsch* alors que celui-ci ne semble pas utile pour la communication avec leurs voisins? La réponse est simple: les échanges linguistiques. C'est en effet le meilleur moyen de travailler sur les représentations que nous entretenons les uns et les autres et ils devraient être proposés dès le primaire, avant que les stéréotypes socioculturels ne se consolident. Les investissements déployés par le système éducatif en faveur de la promotion des langues étrangères et nationales ne porteront véritablement leurs fruits que lorsqu'une large part de la population pourra bénéficier de cette offre.

Il ne faut donc pas cacher nos inquiétudes pour les décisions qui se prennent au plus haut niveau politique, car ni la solution imposée par la loi fédérale ni celle de la Thurgovie, qui bafoue les accords passés au sein de la CDIP, ne sauraient représenter des solutions à long terme. Il nous semble au contraire que la stratégie concertée au sein de la CDIP ne doit pas seulement être défendue mais qu'elle doit être renforcée par des mesures qui permettront d'en optimiser les effets. ■

MIRJAM EGLI CUENAT PROFESSEURE DE DIDACTIQUE DES LANGUES ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE À LA HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE DE SAINT-GALL



GIUSEPPE MANNO PROFESSEUR DE DIDACTIQUE DES LANGUES ROMANES À LA HEP DE LA SUISSE DU NORD-OUEST ET PRIVAT-DOCENT EN LINGUISTIQUE FRANÇAISE À L'UNIVERSITÉ DE BERNE



## A quoi employer la puissance?

### IL ÉTAIT UNE FOIS

Une blague, du temps des idéologies bien carées, mettait en scène un flagrant délit d'infidélité. Trois situations étaient à choix selon l'obédience de l'homme. Fasciste, il tuait son rival. Social-démocrate, il l'invitait à une discussion. Communiste, il allait jeter des pierres contre l'ambassade américaine.

Huit ans de présidence Obama ont rendu la blague obsolète: l'ambassade américaine se couvre d'innocence, elle ne fournit plus les services de défoulement auxquels s'étaient si bien habitués les fâchés. Barack Obama a fermé le guichet. Il explique pourquoi au journaliste Jeffrey Goldberg dans le numéro d'avril du mensuel *The Atlantic*. Une interview qu'il faut avoir lue pour prendre la mesure des enjeux de la politique extérieure des Etats-Unis après le désastre irakien.

L'épreuve marquante est la Syrie. Obama ne croit pas que les Etats-Unis aient pu changer le rapport de force entre «une armée professionnelle soutenue par deux grands Etats, la Russie et l'Iran qui ont de gros intérêts dans l'affaire» et «un paysan, un charpentier, un ingénieur qui ont commencé comme manifestants avant de se retrouver au milieu d'une guerre civile. L'idée, poursuit-il, que nous ayons pu changer cette équation de façon propre sans engager les forces militaires américaines n'a jamais été vraie.» Le premier devoir d'un président américain de l'après Bush, affirmait-il en privé, est de «ne pas faire de connerie» (*don't do stupid shit*).

Sa secrétaire d'Etat, Hillary Clinton, militait quant à elle pour armer et entraîner les opposants. «Les grandes nations doivent avoir de grands principes», déclara-t-elle après son retrait, en 2014. Ne pas faire de connerie n'est pas un principe.» Elle s'est excusée plus tard auprès du président, mais les lignes restaient tracées et l'anti-interventionnisme de Barack Obama en Syrie est à peine moins dangereux politiquement que l'interventionnisme de George W. Bush en Irak. Il bat en brèche les idées reçues sur la puissance des Etats-Unis et le fétiche de sa crédibilité: «Lancer des bombes sur quelqu'un pour bien prouver que vous voulez des raisons pour employer la force», dit Obama.

C'est le genre de «crédibilité» qui a mené au Vietnam. Lui est obsédé par le piège des interventions qui en amènent d'autres dans une spirale où se perd la notion de l'intérêt réel des Etats-Unis. L'histoire des interventions américaines plus anciennes, en Iran, en Amérique centrale, en Indonésie le hante. Elle est «source des soupçons des autres peuples» envers les Etats-Unis. Le président se voit en réparateur plus qu'en transformateur, en contributeur plus qu'en ordonnateur.

Sa longue interview paraît en même temps qu'un livre tout aussi critique des prétentions américaines par un politologue célèbre, Michael Mandelbaum, professeur de politique internationale à la John Hopkins University. Son titre: *Mission failure: America and the world in the post cold war era* (Oxford University Press). Il démonte les mécanismes qui ont conduit les élites diplomatiques et militaires à investir la puissance sans précédent des Etats-Unis au sortir de la Guerre froide dans la transformation du monde.

Le geste fondateur a été, selon lui, la protection militaire des Kurdes d'Irak: les Etats-Unis intervenaient dans la politique intérieure irakienne. C'était sans doute une bonne action, dit Mandelbaum, mais sans qu'il y ait eu de discussion, l'objectif de la politique étrangère américaine changeait: il passait de la guerre à la gouvernance, du souci de ce que les gouvernements faisaient hors de leurs frontières à leur façon de s'organiser à l'intérieur. L'objectif, affirme l'auteur, n'est pas tenable. Toutes les opérations américaines de l'après-Guerre froide ont échoué à changer les pays où elles ont eu lieu: Somalie, Bosnie, Haïti, Kosovo, Irak, Afghanistan. Mandelbaum, comme Obama, rouvre la discussion: à quoi employer la puissance? ■

JOËLLE KUNTZ



## SUR LE WEB

Langues nationales L'éditorial du «Temps» sur le problème de l'enseignement des langues nationales est paru sous le titre: «Un problème des langues en Suisse? S'il existe, il est romand». A lire sur notre site. Où l'on comprendra pourquoi l'abandon du français à l'école primaire par certains cantons alémaniques ne menace pas la cohésion nationale. Le mauvais niveau d'allemand en Suisse romande est en revanche plus préoccupant.